

États financiers de

# **LES RESSOURCES YORBEAU INC.**

pour les exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009



**KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.**  
**Comptables agréés**  
Tour KPMG  
Bureau 1500  
600, boul. de Maisonneuve Ouest  
Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone (514) 840-2100  
Télécopieur (514) 840-2187  
Internet [www.kpmg.ca](http://www.kpmg.ca)

## **RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS**

Aux actionnaires de Ressources Yorbeau Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Les Ressources Yorbeau Inc., qui comprennent les bilans aux 31 décembre 2010 et 2009, les états des résultats, du résultat étendu et du déficit, et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité des auditeurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



### *Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Les Ressources Yorbeau Inc. aux 31 décembre 2010 et 2009, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

### *Observation*

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers qui indique que la compagnie est toujours au stade d'exploration, donc qu'elle n'a pas de revenus provenant de son exploitation. Par conséquent, la compagnie dépend de sa capacité à lever du financement afin de s'acquitter de ses engagements et obligations dans le cours normal de ses activités. Ces conditions, conjuguées aux autres questions exposées dans la note 1, indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la compagnie à poursuivre son exploitation.

*KPMG A. K. P. / S. E. N. C. R. L.\**

Comptables agréés

Le 25 février 2011

Montréal, Canada

# LES RESSOURCES YORBEAU INC.

États financiers

Exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009

## États financiers

Bilans.....	1
États des résultats, du résultat étendu et du déficit.....	2
États des flux de trésorerie .....	3
Notes afférentes aux états financiers.....	4

# LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Bilans

31 décembre 2010 et 2009

	2010	2009
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Espèces et quasi-espèces	2 602 862 \$	2 048 254 \$
Taxes à recevoir (note 4)	712 112	481 278
Frais payés d'avance et dépôts	56 056	71 121
	<u>3 371 030</u>	<u>2 600 653</u>
Éléments d'actif minier et d'exploration (note 5)	14 897 555	13 978 414
	<u>18 268 585 \$</u>	<u>16 579 067 \$</u>

## Passif et avoir des actionnaires

Passif à court terme		
Créiteurs et charges à payer	416 406 \$	504 037 \$
Avoir des actionnaires		
Capital-actions (note 6)	40 190 999	37 103 049
Surplus d'apport (note 8)	1 644 414	1 519 294
Déficit	(23 983 234)	(22 547 313)
	<u>17 852 179</u>	<u>16 075 030</u>
Engagements (note 13)		
	<u>18 268 585 \$</u>	<u>16 579 067 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

(s) David Crevier \_\_\_\_\_, administrateur

(s) Thomas Robyn \_\_\_\_\_, administrateur

# LES RESSOURCES YORBEAU INC.

États des résultats, du résultat étendu et du déficit

Exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009

	2010	2009
Intérêts créditeurs	5 207 \$	1 188 \$
Charges		
Charges administratives	1 018 802	1 240 299
Charge de rémunération à base d'actions (note 7)	76 353	300 834
Taxe sur le capital	19 000	84 000
Entretien de la propriété	6 983	21 222
Frais financiers	1 343	4 877
	1 122 481	1 651 232
Perte avant les impôts sur le bénéfice	(1 117 274)	(1 650 044)
Impôts sur le revenu futurs (note 10)	371 442	296 000
Perte nette et perte du résultat étendu	(745 832)	(1 354 044)
Déficit au début de l'exercice	(22 547 313)	(20 394 572)
Frais d'émission d'actions	(318 647)	(502 697)
Impôts futurs relatifs aux actions accréditives	(371 442)	(296 000)
Déficit à la fin de l'exercice	(23 983 234)\$	(22 547 313)\$
Perte nette par action, de base et diluée	(0,01)\$	(0,01)\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# LES RESSOURCES YORBEAU INC.

États des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009

	2010	2009
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Perte nette	(745 832)\$	(1 354 044)\$
Charge de rémunération à base d'actions	76 353	300 834
Impôts futurs	(371 442)	(296 000)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation		
Taxes à recevoir	(230 834)	275 406
Frais payés d'avance	15 065	19 151
Créditeurs et charges à payer	(87 631)	(302 633)
	(1 344 321)	(1 357 286)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission de capital-actions	3 087 950	4 393 277
Frais d'émission d'actions	(269 880)	(426 456)
	2 818 070	3 966 821
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Éléments d'actif minier et d'exploration (déduction faite du recouvrement des crédits de droits miniers et de crédits relatifs aux ressources de 695 991 \$ (420 720 \$ en 2009))	(919 141)	(1 263 874)
Augmentation des espèces et quasi-espèces	554 608	1 345 661
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	2 048 254	702 593
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	2 602 862 \$	2 048 254 \$
Les espèces et quasi-espèces sont constituées de l'encaisse et de placements temporaires avec une échéance inférieure à 90 jours et portant intérêt à 0,5 % (0,5 % en 2009)	2 602 862 \$	2 048 254 \$
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie		
Activités de financement hors caisse		
Frais d'émission d'actions représentés par le coût des bons de souscription émis à titre de rémunération	48 767	76 241

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009

---

Les Ressources Yorbeau Inc. (« Yorbeau » ou la « compagnie ») est constituée en vertu des lois de la province de Québec. La compagnie détient des propriétés minières et d'exploration dans la province de Québec.

## 1. Nature des opérations et permanence d'entreprise

La compagnie est une entreprise en phase de démarrage et détient des propriétés minières et d'exploration dans la province de Québec. Substantiellement, tous les efforts de la compagnie sont dévoués au financement et au développement de sa propriété Rouyn. Bien que, au stade actuel des travaux, la compagnie prenne toutes les mesures conformes aux normes de l'industrie afin de s'assurer que les titres des propriétés minières dans lesquelles elle a un intérêt financier sont en règle, ces mesures ne garantissent pas la validité des titres. Les titres pourraient être assujettis à des ententes précédentes non enregistrées ou au non-respect d'exigences réglementaires.

Les états financiers ont été préparés selon le principe de continuité d'exploitation, ce qui suppose que la compagnie continuera son exploitation dans un futur prévisible et sera capable de réaliser ses actifs et s'acquitter de ses passifs et engagements dans le cours normal de ses activités.

La compagnie est dans un processus d'exploration et d'évaluation concernant ses propriétés et projets miniers et n'a pas encore déterminé si ses propriétés contiennent des réserves de minerai économiquement récupérables. Ses activités opérationnelles n'ont pas encore généré de revenus. La capacité de la compagnie à respecter ses engagements lorsqu'ils viennent à échéance, y compris l'acquisition des propriétés et le développement de projets miniers, dépend de sa capacité à obtenir le financement nécessaire. La récupération des montants affectés aux propriétés minières dépend de la capacité de la compagnie à obtenir le financement nécessaire pour compléter l'exploration et le développement de ces propriétés, ainsi que de sa capacité à vendre ou à exploiter avec profit lesdites propriétés. Ces conditions indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la compagnie à poursuivre son exploitation.

Les états financiers ne reflètent pas les ajustements qui devraient être apportés à la valeur comptable des actifs et des passifs, si le principe de continuité d'exploitation n'est pas approprié.



# LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009

---

## 2. Modification de conventions comptables

*Normes comptables récentes qui ne sont pas encore adoptées*

Normes internationales d'information financière

En février 2008, le CNC a annoncé que les normes comptables du Canada allaient converger vers les Normes internationales d'information financière et que les compagnies publiques devraient présenter leur information financière conformément à ces normes, avec des données comparatives, pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. La compagnie a élaboré un plan d'action pour être prête pour la conversion pour l'année 2011. La compagnie évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles exigences sur ses états financiers.

## 3. Principales conventions comptables

### a) Mode de présentation

Les états financiers de la compagnie ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR canadiens »).

### b) Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces sont constituées de l'encaisse et des investissements temporaires, ayant une échéance initiale de trois mois ou moins, et sont constatées au coût qui correspond approximativement à la valeur au marché.

### c) Éléments d'actif minier et d'exploration

Les éléments d'actif d'exploration sont inscrits au prix coûtant. Les dépenses d'exploration et de développement relatives à une propriété non productive sont reportées jusqu'à ce que la propriété soit mise en exploitation ou jusqu'à ce qu'elle soit abandonnée. Lorsque les travaux d'exploration n'aboutissent pas à des résultats positifs ou lors de l'abandon, ces coûts sont imputés aux résultats de l'exercice alors en cours. La direction revoit régulièrement la valeur comptable des actifs aux fins du test de dépréciation.

# LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009

---

## 3. Principales conventions comptables

### c) Éléments d'actif minier et d'exploration (suite)

Le recouvrement des éléments d'actif minier et d'exploration dépend de la découverte de réserves de minerai économiquement récupérables (pour les éléments d'exploration), de la capacité de la compagnie d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme les programmes d'exploration et de mise en valeur des propriétés, et, par la suite, de la mise en production ou de la cession de ces éléments d'actif pour des montants en excédent de leur valeur comptable.

### d) Régime d'options d'achat d'actions

La compagnie comptabilise selon la méthode de la juste valeur toutes les attributions d'options d'achat d'actions aux participants de la compagnie. Selon la méthode de la juste valeur, le coût de rémunération rattaché aux attributions est constaté sur le délai d'acquisition des droits à chaque exercice dans les frais d'exploitation. Lorsque les options d'achat d'actions sont levées, le capital-actions est crédité de la somme de la contrepartie payée plus la tranche correspondante précédemment comptabilisée au surplus d'apport.

### e) Impôts sur le revenu et impôts miniers

La compagnie utilise la méthode de l'actif et du passif d'impôts futurs pour comptabiliser les impôts sur le revenu.

Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts futurs sont constatés pour les incidences fiscales attribuables aux écarts entre les valeurs comptables des actifs et des passifs existants dans les états financiers et leurs valeurs fiscales correspondantes. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés par application des taux en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qui est à prévoir, s'appliqueront au bénéfice imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporaires sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts futurs est constatée dans les résultats de l'exercice, qui comprend la date d'entrée en vigueur ou pratiquement en vigueur de la modification.

La compagnie renonce aux déductions fiscales pour les dépenses liées aux activités d'exploration financées par l'émission d'actions accréditives en faveur des souscripteurs de celles-ci, en vertu des lois fiscales en vigueur. Selon la méthode de comptabilisation des impôts sur le revenu axée sur le bilan, les impôts futurs relatifs aux écarts temporaires engendrés par cette renonciation sont comptabilisés conformément au CPN-146, au moment où la compagnie renonce à son droit aux déductions, et la contrepartie est constatée à titre de frais d'émission d'actions.

# LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009

---

## 3. Principales conventions comptables (suite)

### f) Crédits remboursables pour droits miniers et crédits d'impôt relatifs aux ressources

La compagnie engage des frais d'exploration qui sont admissibles aux crédits remboursables pour droits miniers et aux crédits d'impôt relatifs aux ressources. Les crédits d'impôt enregistrés sont établis en fonction des estimations de la direction à l'égard des montants qui devraient être recouvrés et peuvent être soumis à une vérification par les autorités fiscales.

Ces crédits sont portés en déduction des éléments d'actif minier et d'exploration.

### g) Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs, sur les informations fournies relativement aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges au cours de la période de déclaration.

Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent l'évaluation de la valeur recouvrable des éléments d'actif minier et d'exploration, le recouvrement des crédits remboursables pour droits miniers et des crédits d'impôt relatifs aux ressources ainsi que la juste valeur des options d'achat d'actions et des bons de souscription. Par conséquent, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

### h) Instruments financiers

Le chapitre 3855, *Instruments financiers - comptabilisation et évaluation*, du Manuel de l'ICCA, établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des instruments dérivés. Selon ces normes, les instruments financiers sont classés dans les catégories suivantes : détenus à des fins de transaction; disponibles à la vente; détenus jusqu'à l'échéance; prêts et créances; et autres passifs financiers. Ces instruments financiers sont initialement constatés à leur juste valeur et leur évaluation au cours des périodes subséquentes dépend de la catégorie dans laquelle ils ont été classés. Les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats. Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur ou au coût lorsqu'ils n'ont pas de prix coté sur un marché actif, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au résultat étendu.

# LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009

## 3. Principales conventions comptables (suite)

### h) Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances ou autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La compagnie a classé ses espèces et quasi-espèces comme étant détenues à des fins de transaction, et ses créditeurs et charges à payer comme autres passifs financiers.

## 4. Taxes à recevoir

	2010	2009
Taxes de vente et autres	34 505 \$	60 102 \$
Crédits d'impôt relatifs aux ressources	575 000	191 182
Crédits remboursables pour droits miniers	102 607	229 994
	712 112 \$	481 278 \$

## 5. Éléments d'actif minier et d'exploration

	2010	Rouyn 2009
Solde au début de l'exercice	13 978 414 \$	12 714 540 \$
Additions	1 615 132	1 684 594
Crédits remboursables pour droits miniers et crédits d'impôt relatifs aux ressources	(695 991)	(420 720)
Solde à la fin de l'exercice	14 897 555 \$	13 978 414 \$

### a) Propriété Rouyn

Yorbeau détient une participation de 100 % dans la propriété Rouyn, laquelle est située dans les cantons de Rouyn et Beauchastel au Québec. La propriété Rouyn est composée d'un bail minier, d'une concession minière et d'un groupe de 90 claims miniers. Douze de ces claims miniers sont assujettis à une redevance de 50 000 \$ par année, payable à Société Minière Alta Inc., une compagnie contrôlée par un administrateur de Yorbeau.

# LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009

---

## 5. Éléments d'actif minier et d'exploration (suite)

### b) Propriété Beschefer

En 2002, Yorbeau a conclu une entente avec Explorers Alliance Corporation (« Explorers »), aux termes de laquelle Yorbeau a acquis de Explorers une participation de 80 % dans 149 claims miniers en contrepartie de l'émission à Explorers de 350 000 actions ordinaires de catégorie A de Yorbeau. En 2005, Yorbeau a abandonné 12 de ces claims. La compagnie a également l'option d'acquérir, à tout moment, la participation résiduelle de 20 % détenue par Explorers dans la propriété en contrepartie d'un paiement en espèces de 500 000 \$ ou de l'émission à Explorers de 1 800 000 actions ordinaires de catégorie A supplémentaires de Yorbeau, au gré de Explorers.

La propriété Beschefer consiste en 257 claims situés dans les cantons de Bapst et Beschefer. Yorbeau détient une participation de 100 % dans 120 de ces claims et une participation de 80 % dans les 137 autres claims. Les éléments d'actif minier et d'exploration relatifs à cette propriété ont fait l'objet d'une dévaluation.

### c) Propriété Ellison

En 2002, Yorbeau a signé une entente avec Mines Agnico-Eagle Limitée (« Agnico »), aux termes de laquelle Yorbeau a transféré à Agnico tous ses intérêts dans la propriété Ellison en contrepartie d'un paiement en espèces de 1 000 000 \$, dont 500 000 \$ ont été payés à la clôture et 500 000 \$ sont payables lors du commencement de la production commerciale. Yorbeau détient également une redevance sur le revenu net de fonderie sur la propriété Ellison variant de 1,5 % à 2,5 %, en fonction du prix courant de l'or, tel qu'il est établi par l'Association de marché de métaux précieux de Londres.

## 6. Capital-actions

### Autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A, sans valeur nominale

---

	2010	2009
Émis		
163 996 040 actions ordinaires (149 882 946 en 2009)	40 190 999 \$	37 103 049 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice	153 057 750	134 599 115

---

# LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009

## 6. Capital-actions (suite)

Émission au cours de l'exercice :

	2010	2009
Pour espèces		
14 113 094 actions (13 816 000 en 2009) à la suite de placements privés	3 087 950 \$	3 541 000 \$
Aucune action (6 087 696 en 2009) à la suite d'une offre de droits	–	852 277
	3 087 950 \$	4 393 277 \$

En janvier 2010, la compagnie a clôturé une troisième tranche d'un placement privé d'actions et a émis 3 105 000 actions ordinaires au prix de 0,25 \$ par action pour un produit brut de 776 250 \$, ainsi que 155 250 bons de souscription à titre de rémunération pour les intermédiaires, au prix de 0,40 \$ par action, exerçables jusqu'au 25 juillet 2011. La compagnie a comptabilisé ces bons de souscription à titre de rémunération en utilisant le modèle d'évaluation Black et Scholes. À la date d'émission, la juste valeur de chaque bon de souscription était de 0,145 \$, totalisant 22 511 \$.

En décembre 2010, la compagnie a clôturé un financement par voie de placement privé et a émis 11 008 094 unités au prix de 0,21 \$ par unité pour un produit brut de 2 311 700 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire de la compagnie et d'un demi bon de souscription visant l'achat d'une action ordinaire. Chaque bon de souscription entier permet à son porteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,35 \$ pour une période de 18 mois, sous réserve que, si le cours de clôture des actions ordinaires à la Bourse de Toronto est égal ou supérieur à 0,45 \$ pendant 20 jours boursiers consécutifs, la compagnie aura le droit d'accélérer la date d'expiration des bons de souscription à une date se terminant 30 jours suivant la date à laquelle l'avis de cette accélération aura été donné aux porteurs des bons de souscription.

En lien avec le financement décrit ci-haut, Yorbeau a émis 618 171 bons de souscription pour les intermédiaires exerçables au prix de 0,35 \$ par action jusqu'au 22 juin 2012, sous réserve des mêmes modalités que les bons de souscription relativement à l'accélération de la date d'expiration. La compagnie a comptabilisé ces bons de souscription en utilisant le modèle d'évaluation Black et Scholes. À la date d'octroi, la juste valeur moyenne pondérée des bons de souscription était de 0,042474 \$ par bon de souscription pour une valeur totale de 26 256 \$.

# LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009

## 6. Capital-actions (suite)

Au 31 décembre 2010, les bons de souscription suivants étaient en circulation :

- 681 050 bons de souscription à 0,40 \$ expirant du 17 juin au 25 juillet 2011
- 100 000 bons de souscription à 0,25 \$ expirant le 22 juillet 2012
- 100 000 bons de souscription à 0,25 \$ expirant le 29 octobre 2012
- 6 122 216 bons de souscription à 0,35 \$ expirant du 20 juin au 22 juin 2012 ou tel que décrit ci-dessus

Le coût des bons de souscription est présenté dans le surplus d'apport.

## 7. Régime d'options d'achat d'actions

Au 31 décembre 2010, 7 389 499 actions ordinaires de catégorie A étaient réservées pour émissions futures en vertu du régime d'options d'achat d'actions pour le bénéfice des administrateurs, des employés et des fournisseurs de services de la compagnie. Les options d'achat d'actions sont émises à un prix d'exercice correspondant au dernier prix de clôture des actions ordinaires de catégorie A à la Bourse de Toronto avant l'octroi de l'option. Les options d'achat d'actions sont acquises sur une période de 3 ans et expirent après une période de 5 ans.

Le nombre d'options d'achat d'actions en circulation a fluctué comme suit :

	2010		2009	
	Nombre d'options d'achat d'actions	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options d'achat d'actions	Prix de levée moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	6 465 000	0,25 \$	5 225 000	0,21 \$
Attribuées	1 000 000	0,26	2 000 000	0,16
Échues	(1 735 000)	0,26	(760 000)	0,27
Solde à la fin de l'exercice	5 730 000	0,25 \$	6 465 000	0,25 \$
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice	3 576 667	0,28 \$	3 358 333	0,21 \$

# LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009

## 7. Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Au 31 décembre 2010, les options d'achat d'actions suivantes étaient en circulation :

- 250 000 options à 0,35 \$ l'action jusqu'au 14 juin 2011
- 2 750 000 options à 0,30 \$ l'action jusqu'au 29 octobre 2012
- 1 730 000 options à 0,16 \$ l'action jusqu'au 9 juin 2014
- 250 000 options à 0,28 \$ l'action jusqu'au 11 mars 2015
- 750 000 options à 0,25 \$ l'action jusqu'au 3 novembre 2015

La juste valeur des options attribuées durant l'exercice a été déterminée au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes. La juste valeur moyenne pondérée à la date de l'octroi était de 0,19 \$ par option (0,11 \$ en 2009). Les hypothèses suivantes de moyennes pondérées ont été utilisées aux fins de ces calculs :

	2010	2009
Taux d'intérêt sans risque	2,32 %	3,2 %
Durée prévue	5 ans	3 ans
Volatilité prévue	101,68 %	113,18 %

## 8. Surplus d'apport

	2010	2009
Solde au début de l'exercice	1 519 294 \$	1 142 219 \$
Coût des options d'achat d'actions	56 953	300 834
Coût des bons de souscription relativement aux fournisseurs de services	19 400	–
Coût des bons de souscription relativement aux frais d'émission d'actions	48 767	76 241
Solde à la fin de l'exercice	1 644 414 \$	1 519 294 \$



# LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009

---

## 9. Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice, un cabinet d'avocats dans lequel un administrateur de la compagnie est associé a fourni des services juridiques et de consultation pour un montant de 231 950 \$ (266 178 \$ en 2009), ainsi que des services relativement à du financement pour un montant de 73 149 \$ (178 279 \$ en 2009) (frais d'émission d'actions), totalisant 305 099 \$ (444 997 \$ en 2009). Au 31 décembre 2010, les créiteurs et charges à payer incluent un montant de 137 510 \$ (152 820 \$ en 2009) payable à ce cabinet d'avocats.

Le poste « Charges administratives » à l'état des résultats, du résultat étendu et du déficit comprend une somme de 50 000 \$ (50 000 \$ en 2009) payée à titre de redevance à Société Minière Alta Inc., une compagnie contrôlée par un administrateur de Yorbeau (note 5 a)).

De plus, des services de consultation totalisant 66 896 \$ (174 825 \$ en 2009) ont été facturés par une compagnie dont le président et chef de la direction de Yorbeau en est aussi le président et l'actionnaire de contrôle. Ce montant a été imputé aux dépenses administratives. Au 31 décembre 2010, les charges à payer à cette compagnie sont nulles (13 616 \$ en 2009).

Les augmentations d'éléments d'actif minier et d'exploration comprennent des frais de consultation pour un montant de 21 600 \$ (21 600 \$ en 2009) facturés par un administrateur.

Ces opérations effectuées dans le cours normal des activités de la compagnie ont été mesurées à la valeur d'échange qui représente la valeur de la contrepartie payée, qui a été établie et acceptée par les apparentés.

## 10. Impôts sur le revenu

La charge d'impôts (économie) attribuable aux résultats diffère des montants calculés par application du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 29,9 % (30,9 % en 2009) à la perte avant impôts, en raison des éléments suivants :

	2010	2009
Perte avant impôts	(1 117 274)\$	(1 650 044)\$

# LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009

## 10. Impôts sur le revenu (suite)

	2010	2009
Économie d'impôts au taux statutaire	(334 065)\$	(509 863)\$
Augmentation des impôts résultant des éléments suivants :		
Charge de rémunération à base d'actions non déductible	22 830	92 958
Variation des taux d'imposition et autre	2 235	66 905
Provision pour moins-value	(62 442)	721 442
Actions accréditives	–	(667 442)
<b>Total de l'économie d'impôts sur le revenu</b>	<b>(371 442)\$</b>	<b>(296 000)\$</b>

Les incidences fiscales des écarts temporaires qui donnent lieu à des composantes importantes des actifs et des passifs d'impôts futurs se présentent comme suit :

	2010	2009
Actifs d'impôts futurs		
Pertes reportées	1 898 000 \$	1 609 000 \$
Propriétés minières	5 725 000	5 434 000
Frais de financement	173 000	175 000
Immobilisations et autres	144 000	165 000
<b>Total des actifs d'impôts futurs bruts</b>	<b>7 940 000</b>	<b>7 383 000</b>
<b>Moins provision pour moins-value</b>	<b>(3 918 000)</b>	<b>(3 980 442)</b>
<b>Actifs d'impôts futurs nets</b>	<b>4 022 000</b>	<b>3 402 558</b>
Passifs d'impôts futurs		
Frais d'exploration reportés	(4 022 000)	(3 402 558)
<b>Actif net d'impôts futurs</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>

# LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009

## 10. Impôts sur le revenu (suite)

Au 31 décembre 2010, la compagnie dispose de frais d'exploration d'environ 21 204 000 \$, qui sont reportés prospectivement aux fins fiscales sur une période indéfinie et qui peuvent être utilisés pour réduire le revenu imposable d'exercices futurs. La compagnie dispose aussi des pertes fiscales suivantes pour réduire son revenu imposable au cours des prochains exercices. Ces pertes, dont l'effet n'a pas été reconnu aux états financiers, expirent comme suit :

2014	480 000 \$
2015	525 000
2026	744 000
2027	977 000
2028	1 354 000
2029	1 591 000
2030	1 324 000
	<hr/>
	6 995 000 \$

## 11. Instruments financiers et gestion des risques

La compagnie est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la compagnie. La compagnie ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Les principaux risques financiers auxquels la compagnie est exposée ainsi que sa politique en matière de gestion des risques financiers se détaillent comme suit :

### a) Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité de subir une perte à la suite de la non-performance d'une partie de ses engagements selon les termes d'un contrat. Les instruments financiers qui exposent potentiellement la compagnie à des risques de concentration de crédit sont les espèces et quasi-espèces. Les espèces sont détenues chez des institutions financières de grande qualité, et les quasi-espèces consistent en des dépôts bancaires.

### b) Risque lié aux taux d'intérêt

Les dépôts bancaires portent intérêt à un taux variable et exposent donc la compagnie au risque de variation de juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Les autres actifs et passifs financiers ne portent pas intérêt et, conséquemment, n'exposent pas la compagnie à des risques liés aux taux d'intérêt.

# LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009

---

## 11. Instruments financiers et gestion des risques (suite)

### c) Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et de s'assurer que la compagnie dispose de sources de financement suffisantes tels les placements privés. La compagnie établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle a des fonds disponibles pour respecter ses obligations. L'obtention de nouveaux fonds permet à la compagnie de poursuivre ses activités, mais malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

### d) Juste valeur

La juste valeur des espèces et des crédettes et charges à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de l'échéance rapprochée de ces instruments.

## 12. Informations concernant le capital

En matière de gestion du capital, les objectifs de la compagnie sont d'assurer la continuité d'exploitation tout en maintenant les programmes d'exploration en cours ainsi que le développement des actifs miniers, de fournir un fonds de roulement suffisant afin de respecter ses engagements en cours et de poursuivre d'éventuels investissements.

La compagnie gère la structure de son capital et y fait des ajustements en conformité avec les objectifs susmentionnés ainsi qu'à la lumière des changements de conditions économiques et des risques caractéristiques des actifs sous-jacents. Dans la gestion de la structure de son capital, la compagnie inclut les composantes de l'avoir des actionnaires. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la compagnie peut émettre de nouvelles actions, acquérir ou céder des actifs ou modifier les sommes d'espèces et quasi-espèces et les placements temporaires. La compagnie ne se sert pas d'emprunts à long terme car elle ne génère pas de revenu d'exploitation. Il n'y a pas de politique de versement de dividendes. La compagnie n'est sujette à aucune obligation externe concernant son capital. La gestion du capital par la compagnie est demeurée inchangée depuis l'exercice précédent.

# LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009

---

## 13. Engagements

Au 31 décembre 2010, la compagnie s'est engagée par baux pour la location d'un local, de roulottes et d'un véhicule de surface. Les paiements minimaux exigibles en vertu des baux s'élèvent à :

---

2011	71 173 \$
2012	35 572
2013	21 441
	<hr/>
	128 186 \$

---

## 14. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de 2009 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation des états financiers adoptée en 2010.